Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_37-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	28	29

Vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
7 avril 2026

N° de la délibération
2026-37

L'an 2026, le 13 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 7 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 7 avril 2026.

Présents (28) : M. TROADEC Christian, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Hélène GUILLEMOT, Isabelle LE LÉON, Alexandra FRAYSSE, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Valérie LUCAS, Fabienne RICHARD, Catherine BOULANGER, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS,

et MM : Patrice LE DU, Jean-Yves NICOLAS, Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Alan LE BUREL, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Yann MANAC'H, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absent ayant donné procuration : Émilie LUQUEL à Claude PRIGENT

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Anne-Marie KERDRAON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 16 avril 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 16 avril 2026

Office des Sports - Désignation des 2 représentants de la commune

Rapporteur : Jean-Yves NICOLAS

Selon les dispositions de l'article L 2121-33 du CGCT, le conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévues au CGCT et les textes régissant ces organismes.

L'Office des Sports a un statut associatif de type loi 1901. C'est un organisme de concertation et de promotion du sport au service des associations sportives et du public. Plus de 50 associations y sont adhérentes. Il propose aussi des animations sportives sur le temps scolaire pour les écoles maternelles et primaires, les mardis soir et mercredis dans le cadre de l'école multisports ainsi que pendant les vacances scolaires. Des activités sont également proposées aux adultes sur le temps scolaire.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_37-DE

L'Office des Sports gère également le prêt des minibus aux associations, les salles et les équipements sportifs de la commune. Trois agents de la Ville de Carhaix sont mis à disposition de l'association : 1 animateur sportif à plein temps, une responsable à mi-temps et une secrétaire à temps partiel (60%).

La ville de Carhaix est représentée au sein de l'Office par 2 membres du conseil municipal (1 titulaire / 1 suppléant).

Le vote a lieu à bulletin secret. Toutefois, Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin (article L 2121-21 du CGCT).

Il est proposé au conseil municipal de désigner, par un vote à main levée, les deux conseillers municipaux appelés à représenter la commune au sein de l'office des sports.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de procéder à l'élection de leur représentant, par un vote à main levée (art L2121-21 du CGCT).

Proposition de la liste « Carhaix ville dynamique et solidaire » : 1 titulaire : Jean-Yves NICOLAS, 1 suppléante : Catherine BOULANGER

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal désignent Jean-Yves NICOLAS comme titulaire et Catherine BOULANGER comme suppléante pour représenter la commune à l'Office des Sports.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 14 avril 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

